

Parc national de Port Cros

Orientation 5.2 Promouvoir un mode de recherche et d'innovation collaboratif et participatif

[...].

Enfin, la charte prévoit la mise en place d'une plate forme de diffusion des connaissances ouverte au grand public.

4 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres parten
5.2.1 Développer une approche « recherche-action » dans les projets portés sur le territoire.	<ul style="list-style-type: none">• Maitrise d'ouvrage• Intégration de l'approche dans les projets pilotés par l'établissement public• Accompagnement et appui technique aux porteurs de projet	<ul style="list-style-type: none">• Implication dans le cadre du droit à l'expérimentation des collectivités	<ul style="list-style-type: none">• Acteurs socioécono-miq• Intercommunalités• Partenaires scientifiques
[...]	[...]	[...]	[...]
5.2.3 Structurer et développer une offre autour des sciences citoyennes, collaboratives et participatives sur des programmes ciblés.	<ul style="list-style-type: none">• Coordination des programmes	<ul style="list-style-type: none">• Participation et communication sur les programmes en cours• Relais pour la mobilisation des citoyens	<ul style="list-style-type: none">• Gestionnaires de sites, associations et groupements d'études naturalistes (LPO, SHF, GCP, OPIE...), MNHN (Vigie nature), MHNTV, habitants, établissements scolaires
Il s'agit de développer des programmes associant des scientifiques et dont la mise en oeuvre sur le terrain repose sur la participation de citoyens bénévoles et amateurs.			
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4798

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-13 20:29